

ALBA LA ROMAINE/ AUBIGNAS/ ST THOMÉ/ LE TEIL/ VALVIGNÈRES | BIDON/ BOURG-SAINTE-ANDÉOL/ GRAS/ LARNAS/ ST JUST/ ST MARCEL D'ARDECHE/ ST MARTIN D'ARDECHE
ST MONTAN/ ST REMÈZE/ VIVIERS | BERZÈME/ DARBRES/ LAVILLEDIEU/ LUSSAS/ MIRABEL
ST ANDÉOL DE BERG/ ST GERMAIN/ ST GINEYS EN COIRON/ ST JEAN LE CENTENIER/ ST LAURENT
SOUS COIRON/ ST MAURICE D'IBIE/ ST PONS/ SCEAUTRES/ VILLENEUVE DE BERG | BAIX/ CRUAS
MEYSSE/ ROCHEMAURE/ ST BAUZILE/ ST LAGER BRESSAC/ ST MARTIN SUR LAVEZON/ ST PIERRE-
LA ROCHE/ ST SYMPHORIEN SOUS CHOMÉRAC/ ST VINCENT DE BARRÈS

La lettre des PLH



Mot des élus

“ Nous entamons cette deuxième année de mise en œuvre des PLH par le calibrage des opérations d'amélioration de l'habitat à venir et par la poursuite des actions de sensibilisation en faveur des économies d'énergie dans l'habitat. Par ailleurs, les jeunes pourront dès cette année bénéficier des services que nous développons en partenariat avec le milieu associatif. ”

Etude d'OPAH RU Rhône Helvie : des stratégies d'intervention à définir !

Peverelli, Maire de Le Teil, de Monsieur Bernard Noël, Président de la communauté de communes, Monsieur Jacques Lebrat, Vice-Président en charge du Logement, des Maires des communes membres de Rhône Helvie ainsi que l'ensemble des partenaires associés.



Jean-Paul ROUX
Président de Berg & Coiron



Bernard NOËL
Président de Rhône Helvie



Jean-Paul CROIZIER
Président de DRAGA



Robert COTTA
Président de Barrès-Coiron



Les membres du COPIL du 23 avril 2013

Le comité de pilotage de lancement de l'étude d'OPAH RU du Teil s'est tenu le 23 avril dernier en présence de Monsieur Olivier

La commune de Le Teil et Rhône-Helvie ont rappelé l'intérêt de mettre en place cette opération en appui aux aménagements ur-



bains programmés sur Le Teil avant et après l'achèvement des travaux de contournement de la commune prévus à l'horizon 2018.

Afin d'inscrire les autres communes membres de Rhône-Helvie dans cette dynamique, l'étude est donc intercommunale et le volet renou-

vement urbain portera sur le secteur du centre-ville de Le Teil. Les objectifs prioritaires de cette étude sont de lutter contre l'habitat indigne par une mobilisation des propriétaires bailleurs mais également de poursuivre l'effort de rénovation thermique des logements privés. Des actions qui

se coordonneront avec les actions entreprises depuis cette année en faveur des copropriétés énergivores et de la revitalisation du commerce en centre-ville mais également avec l'opération façade également annoncée sur certains secteurs de Le Teil (maîtrise d'ouvrage EPCI).

Formations aux élus de DRAGA

Dans le cadre des études d'Opération Programmée d'Amélioration de l'habitat conduites par les Communautés de communes DRAGA et Rhône Helvie, les élus bénéficient actuellement de sessions de formation portant sur les outils et procédures de lutte contre l'habitat indigne et notamment les mécanismes coercitifs de résorption de l'habitat insalubre et de restauration immobilière (RSD, ORI, RHI...). Des procédures qui pourront être mobilisées en phase d'OPAH.



Formation habitat indigne du 10 avril à Bourg-Saint-Andéol

Mobilisation des aînés de DRAGA et Rhône- Helvie sur les aides aux travaux d'adaptation et de rénovation thermique

Les Communautés de communes DRAGA et Rhône Helvie ont organisé en partenariat avec le PACT H&D Ardèche et la CARSAT plusieurs réunions de sensibilisation sur les aides disponibles pour les travaux de rénovation thermique et d'adaptation du logement au vieillissement et/ou au handicap.

Les membres des UNRPA du territoire, les bénéficiaires CARSAT et les

ressortissants MSA ont été conviés à ces réunions qui se sont tenues sur les communes de Bourg-Saint-Andéol, de Viviers et de Le Teil de mars à mai 2013.

Une cinquantaine de propriétaires, majoritairement avec un projet de travaux, est venue participer à ces 3 réunions d'information.



Réunion de sensibilisation organisée le 15 mai à Bourg-Saint-Andéol

Événement de clôture du défi départemental "familles à énergie positive" :

L'événementiel de clôture de la 2^{ème} édition du concours national «Familles à Energie Positive» s'est tenu le 25 mai dernier à Villeneuve de Berg. Jean Paul Roux, Président de la communauté de communes Berg et Coiron, Claude Pradal, Maire de Villeneuve de Berg et Jean Robert, Maire de St Martin sur Lavezon, représentant Robert Cotta, Président de Barrès-Coiron ont accueilli les équipes participantes au défi. Celles-ci étaient dans l'attente des résultats présentés par Cathy Graffagnino, chargée de mission Polénergie.

Cette année, plus de quarante familles ardéchoises ont participé à cette aventure dont l'objectif visé était de réduire d'au moins 8% la consommation énergétique de leur foyer, en mettant en place les astuces et recommandations préconisés par Polénergie. Pour le défi ardéchois, ce sont plus de 34 000 Kw/h qui ont été économisés, soit une baisse moyenne de leurs factures énergétique de l'ordre de 200 € par foyer.

Les deux équipes du territoire Berg et Coiron et Barrès-Coiron étaient au coude à coude lors du bilan intermédiaire, suivi de l'équipe de Privas qui a fait un travail remarquable avec le foyer des jeunes. C'est finalement l'équipe les



Les équipes participantes à l'événement de clôture du 25 mai 2013 à Villeneuve de Berg

Casse-watts de la communauté de communes de Berg et Coiron qui a réalisé le plus d'économie et a obtenu le trophée.

Jean-Paul Roux a rappelé que la participation de Berg et Coiron à ce défi était en cohérence avec les projets

portés par la collectivité (OPAH avec volet maîtrise de l'énergie, réalisation de la crèche et des locaux techniques avec une démarche qualité environnementale). Il a souhaité qu'il y ait plus de familles engagées lors de la prochaine édition.

Lancement du dispositif «cohabitons en Vivarais méridional»



cohabitons26/07

AIDER INITIATIVES

Dans le cadre de leur politique en faveur du logement et de l'hébergement des jeunes, les 4 Communautés de communes ont formalisé leur partenariat avec l'association AIDER sur la période 2013-2014 afin de faire bénéficier les jeunes en apprentissage, stage, alternance, saisonniers du territoire de cette nouvelle forme d'habitat que constitue la cohabitation intergénérationnelle.

AIDER met en relation des personnes désireuses de trouver un hébergement de façon temporaire sur le

territoire avec des ménages, souvent âgés, voulant s'inscrire dans une démarche solidaire en proposant une chambre/un studio/un lieu de vie en contrepartie d'une aide ponctuelle (sorties, cuisine, courses,...).

La première étape est de communiquer auprès du milieu associatif et des partenaires sociaux du territoire sur le dispositif afin de capter des ménages «hébergeurs». L'objectif fixé est de favoriser 20 cohabitations sur le territoire d'ici à fin 2014.



L'équipe d'AIDER avec Madame Fanny Bagot, chargée de mission 26/07 et Madame Sandrine Laval, coordinatrice AIDER

Qu'est-ce qu'un service logement des jeunes (slj) agréé uncllaj ?

Les SLJ font référence à la circulaire des CLLAJ pour mettre en place leurs actions ainsi qu'au cahier des charges de l'UNCLLJ (cadre méthodologique à respecter pour les adhérents). Ce sont des structures ouvertes au public qui recensent la demande, animent les observatoires et orientent les demandes vers les différents bailleurs. Nous pouvons les différencier des CLLAJ par leur statut car les SLJ ne sont pas des structures autonomes. Ils dépendent d'une autre structure (PIJ, collectivité, Mission locale...).

Vers la mise en place d'un service logement des jeunes expérimental vallée du Rhône

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme d'actions des PLH portant sur la mise en œuvre d'actions spécifiques en faveur du logement et de l'hébergement

des jeunes, les Communautés de communes DRAGA, Rhône-Helvie et Barrès-Coiron entendent participer à la mise en place d'un Service Logement des Jeunes (SLJ) agréé UNCLLAJ à l'échelle de leurs territoires.

Ce service logement des jeunes s'inscrirait, sur la période 2013-2015, dans une démarche d'expérimentation et à ce titre, permettrait d'avoir une meilleure compréhension des besoins exprimés par le public jeune en matière de logement et d'hébergement. Une évaluation de l'expérimentation serait alors menée fin 2015 afin d'envisager le maintien de ce service, l'accroissement de ses missions et de définir les engagements des partenaires.

Le scénario à l'étude porte sur la mise en place d'un SLJ s'appuyant sur la complémentarité entre les acteurs en présence sur le territoire : Mission Locale Centre Ardèche,

Association Logement Vallée du Rhône (ALVR), les services habitat des Communautés de communes concernées et l'URCLLAJ...

Les missions principales de ce service seraient d'informer et d'accompagner les jeunes de 16 à 30 ans vers et dans le logement et de favoriser la création d'une offre de logement et d'hébergement dédiée à ce public spécifique en lien avec les objectifs des PLH.

Nota :

Vous trouverez les informations sur les PLH sur les sites internet (*tous les caractères se tiennent*) :

www.ardechecotesud.fr

www.barrès-coiron.fr

www.bergetcoiron.fr

Actions à venir...

→ « Finalisation de l'étude sur les besoins en hébergement des travailleurs saisonniers »

L'étude sur les besoins en hébergement des travailleurs saisonniers réalisée à l'échelle des 4 communautés de communes est en cours de finalisation par Mademoiselle Fanny Lereste, chargée d'étude stagiaire aux services habitat. Une réunion de restitution de l'étude s'est tenue le jeudi 13 juin sur la commune de Viviers en présence des partenaires associés et des personnes sollicitées dans le cadre des diverses enquêtes conduites au cours de l'étude.»

→ « Mise en place de l'observatoire de l'habitat des PLH : un partenariat nécessaire ! »

Le Conseil Général de l'Ardèche finalise actuellement son partenariat avec l'ADIL 26 afin de mettre en œuvre la mission d'observation départementale. Les EPCI et notamment ceux dotés d'un PLH exécutoire pourront désormais solliciter cette agence pour collaborer à la réalisation de leur observatoire de l'habitat. Cette collaboration se traduira par l'exploitation de certains champs d'observation définis préalablement par le Conseil Général et les collectivités associées (par exemple l'observation des marchés locatifs et de la transaction). »

Lexique

CARSAT : Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail

CLLAJ : Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes

COPIL : Comité de Pilotage

EPCI : Etablissement Public de Coopération Intercommunale

OPAH : Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat

ORI : Opération de Restauration Immobilière

PLH : Programme Local de l'Habitats

RHI : Résorption de l'Habitat Insalubre

UNCLLAJ : Union Nationale des Comités Locaux pour Le Logement Autonome des Jeunes

UNRPA : Union Nationale des Retraités et des Personnes Agées

La lettre des PLH n°5 - Juin 2013

Communautés de communes Rhône-Helvie, Barrès-Coiron, Berg & Coiron et DRAGA

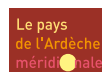
Vos élus référents : Jacques LEBRAT, Marc BOULAY, Jean-Paul ROUX, Dominique VIGNAL

Rédaction : Services Habitat des 4 Communautés de communes

Contacts : Morgane THÉAU animatrice PLH - 06 99 31 74 31 / Bertrand GUSELLA animateur PLH - 06 29 37 21 48

Photos : Syndicat mixte du Vivarais méridional, communautés de communes, animateurs PLH - Réalisation : G. PÉNELON (Berg & Coiron) - Impression : Flyershop (Lavilledieu)

Avec le soutien financier de



Rhône-Alpes Région